

Groupement 'Est'

SESSION 2001

B.E.P. CONSTRUCTION ET TOPOGRAPHIE

Dominante: **TOPOGRAPHIE**

C.A.P. OPERATEUR GEOMETRE TOPOGRAPHE

Épreuve EP1

ANALYSE ET TECHNOLOGIE

Ce dossier contient 4 feuilles A3

(Feuilles 1 / 4 à 4 / 4)

*Il s'agit d'une proposition de corrigé
pour l'épreuve EP1.*

CORRIGE

DURÉE: 4 heures
Coef.: BEP:3 - CAP:4

CADASTRE	CORRIGE
On donne :	<ul style="list-style-type: none"> Un extrait du plan cadastral (nouvelle situation) DT 1 Un tableau récapitulatif des propriétaires touchés par l'opération DT 2 Un document de modification du parcellaire cadastral DR N°1 Un calque du plan cadastral (Ancienne situation) DR N° 2 Un dossier technique

Descriptif de l'opération : La commune possède les parcelles AB 25 et AB 26 . La commune a un projet d'acquisition de terrain et pour mener à bien cette opération elle a besoin d'acquérir une partie des parcelles AB 27 , AB 28 et ZK 64 . Après modification la commune va acquérir les parcelles AB 154 et AB156.

On demande :

1 de compléter le document de modification du parcellaire cadastral sur DR N° 1
(Attention document recto verso)

Voir document joint.

2 de compléter le document extrait modèle 1 du plan cadastral (feuille de calque) DR N° 2 (ce document est destiné au cadastre et doit reprendre les modifications de l'extrait du plan cadastral DT 1 (nouvelle situation) donné en utilisant les signes et les couleurs conventionnels .

Il s'agit du document DT1 avec les couleurs conventionnelles.

3 Quelle est la caractéristique de la section ZK ?

Il s'agit d'une zone remembrée.

4 Que signifie le symbole séparant les parcelles 32 et 33 du plan cadastral ?

Il s'agit d'un mur mitoyen.

5 Quel est le nom du service qui va instruire le document de modification du parcellaire cadastral ?

Service du cadastre (Hôtel des impôts) .

Quel est sa ville et son département ?

Ville de Poligny dans le JURA (39).

6 Que signifient les petites flèches situées sur la maison de la parcelles 32 ?

Cela signifie que les maisons appartiennent au propriétaire de la parcelle 32 . (elles sont au m^{me} Nom c'est donc la même personne qui paie l'impôt) .

7 Quel est le nom du géomètre qui travail sur ce dossier ?

M^r COLIN olivier.

8 Citer les noms des différents propriétaires touchés par le projet.

M^r Grandperin / André Louis
La Commune de Montrond (39).

Barème :

M^r Penard Marcel .

Question	1	2	3	4	5	6	7	8	Total
Points	3	3	1	0.5	1	0.5	0.5	0.5	10

ORIGINAL

DROIT	CORRIGE
On donne :	<ul style="list-style-type: none"> Un dossier technique Un extrait du plan cadastral (Nouvelle situation) DT N° 1 DT N°7

1 Quels sont les documents que le géomètre doit réaliser à l'issue du bornage ?

Il doit réaliser le procès verbal de bornage .
Il doit compléter l'extrait du plan cadastral (modèle 1) et la feuille de modification du parcellaire (Document Recto / Verso) .
Expliquer avec détail leur contenu et comment est il validé ?

Il comprend les modifications graphiques des parcelles des différents propriétaires
Il comprend un rappel chiffre (surface et N° de parcelle) de l'ancienne situation ainsi que de la nouvelle situation (qui fait apparaître les nouvelles parcelles créées .
Ces documents sont validés par la signature du PV de bornage des différents propriétaires .

2 Quel article fait référence au bornage ? Vous en citez le contenu .

Article 646 : Tout propriétaire peut obliger son voisin au bornage d'une limite commune . Les frais sont communs .

3 Quelle est la particularité du mur séparant la parcelle AB 26 et AB 24 ?

C'est un mur de limite qui appartient au propriétaire de la parcelle AB 26 .

4 a) Le mur de la limite des parcelles 32 et 33 (voir plan cadastral) s'est effondré ; à qui incombe les frais de reconstruction ?

Les frais incombent aux deux riverains puisque c'est un mur mitoyen .

b) Peut on appuyer une nouvelle construction sur cette limite ? Justifier votre réponse .

On ne peut appuyer une nouvelle construction sans un accord écrit et signé de l'autre riverain .

5 Une des parcelles est frappée d'une servitude de passage . Expliquer les devoirs , les droits du propriétaire et de la personne bénéficiant de ce passage .

Le fonds servant doit laisser le passage au fond dominant . Le seul droit du fond dominant est le passage . Ce droit est lié à la parcelle y compris en cas de changement de propriétaire

6 Le bâtiment est soumis à un règlement de copropriété . Quel est le rôle de ce document ?

Ce document détermine les règles de vie communes dans les lieux communs d'entretien , nettoyage , frais liés à des travaux (quote part) .

7 Quel sera le logement qui aura la plus grosse quote part dans la copropriété ? Justifier votre réponse .

Le logement T5 puisque c'est ce logement qui a la plus grande surface .

8 Indiquer 3 lieux du bâtiment qui sont logiquement en parties communes .

Le couloir , la cage d'escalier , le Hall d'entrée

Barème

Question	1	2	3	4 a	4 b	5	6	7	8	Total
Points	2	2	1	0.5	1	1	1.5	0.5	0.5	10

Feuille 1/4

TOPOGRAPHIE

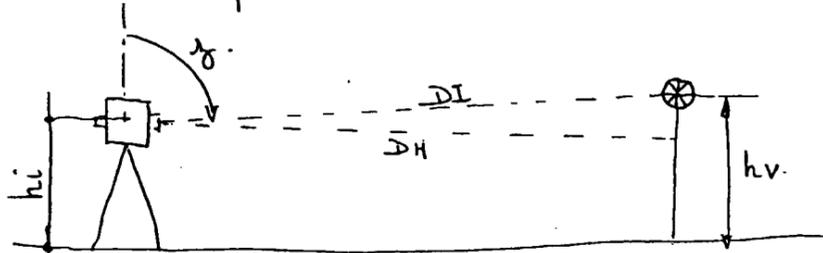
CORRIGE

On donne :

- Un dossier technique
- Plan de la parcelle 27 avec un carnet de points DT 3

1 L'ensemble du carnet de points de ce projet a été relevé par nivellement indirect. Expliquer ce que l'on appelle le nivellement indirect (avec prisme). Vous mettrez en évidence sur un croquis les mesures nécessaires à prendre sur le terrain.

Le nivellement indirect avec prisme correspond au levé d'altitude de point par rayonnement, cheminement... à l'aide d'un tachéomètre et d'un prisme.



2 Donner un exemple de carnet de terrain correspondant au levé d'un nivellement indirect.

Station	hi	Points	hv	α	DI / DH

3 L'opérateur s'est mis en station au milieu de la parcelle AB 27 (voir DT 3) et a levé les sommets de cette parcelle (voir carnet de levé DT 3). Vous calculerez dans des tableaux la surface de cette parcelle par la méthode des coordonnées polaires et par la méthode des coordonnées rectangulaires.

La surface est de 626,800 arrondie à 627,00 m².

4 Vous calculerez les coordonnées du point 7 pour obtenir la division de la parcelle AB 27 en deux surfaces comme l'indique le DT 3.

Les coordonnées du point 6 sont (X=225.81 et Y=354.82)

Les coordonnées du point 7 sont X₇ = 210,30 et Y₇ = 330,80.

Barème :

Questions	1	2	3	4	TOTAL
Points	2	1	4	3	10

ORIGINAL

URBANISME

CORRIGE

On donne :

- DT N° 4
- DT N° 5
- DT N° 6
- DT N° 8
- Dossier technique

1 Quelle est le type de zone sur lequel le projet est implanter : ZUP, ZIF, ZAD, ?

La zone est une ZAD.

Que signifie ce sigle et quel est son rôle ? (Voir DT 4)

ZAD : Zone d'aménagement différencié. Elle a pour rôle l'accueil ultérieur d'activités économiques et ici la réalisation d'un équipement collectif.

2 Qu'appelle t'on le droit de préemption ? (Voir DT 4)

Le droit de préemption est le droit donné à une personne physique ou morale d'être prioritaire par rapport à d'autres personnes pour l'acquisition de biens à une valeur équivalente. Qui en bénéficie sur cette zone ? La commune bénéficie du droit de préemption sur cette zone.

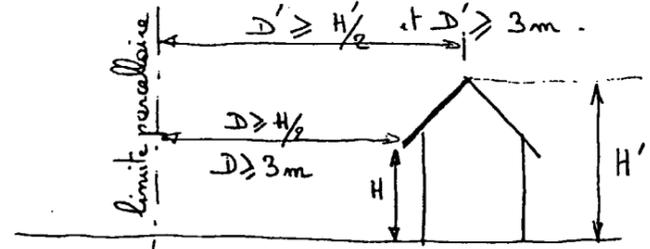
Quelle est la durée de ce droit sur cette zone ?

La durée sur cette zone est de 14 années.

3 Qu'appelle t'on un GARNU et que contient t'il ? (Voir DT 5)

Le GARNU : Guide d'Application du Règlement National d'Urbanisme. Il recense les différentes règles et articles du RNU applicables directement sur le projet.

4 Vous expliquerez par un croquis coté l'article R 111. 19 (DT 8) en prenant des cotes en exemple.



5 Quelle est la SHOB et la SHON autorisée sur ce projet ? (Voir DT 6)

SHOB autorisée sur le projet : 2050 m²

SHON autorisée sur le projet : 1219 m²

6 Calculer le COS pour cette parcelle sachant que la surface du terrain est de 3550 m²

COS autorisée sur le projet.

$$COS = \frac{2050}{3550} =$$

Barème

Question	1	2	3	4	5	6	Total
Points	2	2	2	2	1	1	10